

# Formules annuelles Reference - Excellence



## VOYAGEZ RASSURÉS ... PARTOUT ET À TOUT MOMENT !

*Quoi qu'il arrive, AXA Assistance est toujours prêt à intervenir. Que vous soyez à la maison, en voyage ou sur la route, nos collaborateurs interviennent rapidement et efficacement pour trouver la bonne solution à chaque problème. Le véhicule comme l'habitation sont protégés et notre assistance s'applique à tous les membres de la famille !*

### Choix entre:

#### Formule annuelle Reference

Le contrat d'assistance de base.

#### Formule annuelle Excellence

Un contrat d'assistance plus étendu en termes de garanties et de limites de couverture.

### GARANTIES

	Reference	Excellence
<b>Assistance à la personne</b>		
Durée maximale consécutive d'un séjour à l'étranger	90 jours	6 mois
Option prolongation du séjour à l'étranger	-	3 mois
Frais médicaux à l'étranger	€ 25.000/assuré	€ 300.000/assuré
Option frais médicaux à l'étranger étendus à € 1 million	✓	✓
Rapatriement	Illimité	Illimité
Assistance ski	✓ Remboursement du forfait non utilisé max. € 125	✓ Remboursement - du forfait non utilisé max. € 250 - des leçons de ski non utilisées max. € 150 - des frais de location du matériel max. € 20/jour et max. 6 jours
Assistance voyage	✓	✓
Remboursement des frais de communication > € 30	max. € 100	max. € 100
Frais médicaux post-hospitaliers en Belgique (durée max. 1 an)	€ 2.500/assuré	€ 6.000/assuré
Frais de recherche et de sauvetage à l'étranger	€ 5.000	€ 10.000
Frais de recherche et de sauvetage en Belgique	€ 5.000	€ 10.000
Couverture des petits-enfants	✓	✓
Retour anticipé en cas d'hospitalisation ou de décès d'un membre de la famille; également en cas des soins palliatifs en phase terminale d'un membre de la famille	✓	✓
<b>Annulation de voyage et interruption de voyage</b>		
1 personne/couple	€ 1.000/sinistre/assuré	€ 1.500/sinistre/assuré
Famille	€ 1.000/sinistre/assuré	€ 1.500/sinistre/assuré



# Formules annuelles Reference - Excellence



## GARANTIES (suite)

	Reference	Excellence
Assistance au véhicule		
Dépannage/Remorquage après un incident technique	✓	✓
Hôtel à l'étranger pendant les réparations	€ 75/nuitée/chambre, max. € 750	€ 125/nuitée/chambre, max € 1.200
Franchise kilométrique	0 km	0 km
Immobilisation à l'étranger: - immobilisation < X jours: hôtel ou poursuite du voyage - immobilisation > X jours: rapatriement ou poursuite du voyage	5 jours 5 jours	3 jours 3 jours
Assistance remorque et caravane	✓	✓
Option voiture de remplacement - en cas de vol	5 jours - 30 jours	10 jours - 30 jours
Assistance juridique	✓	✓
Assistance habitation	✓	✓
Envoi d'un serrurier (max. € 250 et 1x/an)	✓	✓
Assistance psychologique	-	✓

## TARIF REFERENCE

	Assistance aux personnes		Assistance aux personnes & véhicules			
			Sans voiture de remplacement		Avec voiture de remplacement	
	1 ou 2 véhicules		Véhicule supplémentaire	1 véhicule	Véhicule supplémentaire	
1 personne	€ 108	€ 153	+ € 30	€ 163	+ € 40	
Couple	€ 142	€ 187	+ € 30	€ 192	+ € 40	
Famille	€ 166	€ 211	+ € 30	€ 216	+ € 40	

Annulation de voyage incluse

## TARIF EXCELLENCE

	Assistance aux personnes		Assistance aux personnes & véhicules			
			Sans voiture de remplacement		Avec voiture de remplacement	
	1 ou 2 véhicules		Véhicule supplémentaire	1 véhicule	Véhicule supplémentaire	
1 personne	€ 173	€ 218	+ € 35	€ 243	+ € 55	
Famille	€ 259	€ 299	+ € 35	€ 324	+ € 55	

Annulation de voyage incluse

### ZONES DE COUVERTURE

- ZONE 1:** Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne continentale et les Baléares à l'exclusion des îles Canaries, France y compris la Corse à l'exclusion des Dom-Tom, Irlande, Italie y compris les îles, l'Etat du Vatican, Liechtenstein, Grand-duché de Luxembourg, Monaco, Pays-Bas, Portugal, Grande Bretagne, Saint-Marin, Suisse.
- ZONE 2:** Albanie, Bosnie Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Islande, les îles Canaries, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Malte, Monténégro, Norvège, Pologne, République Slovaque, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovénie, Suède, Turquie.
- ZONE 3:** Les autres pays non repris dans les zones 1 et 2.

**Validité:** l'assistance aux personnes est acquise dans le monde entier; l'assistance aux véhicules est acquise en zones 1 et 2.

**Frais médicaux:** remboursement jusqu'à € 1.000.000 pour une prime de € 50 par contrat.

**Assurance accidents de voyage:** en cas de décès ou d'invalidité permanente, par tranche de € 25.000, pour une prime de € 44 pour une personne, € 61 pour un couple ou € 79 pour une famille.

**Assurance bagages:** par tranche de € 1.000 pour une prime de € 65 (souscription conditionnée à la souscription de l'assurance accidents de voyage).

**Validité:** l'assistance aux personnes est acquise dans le monde entier; l'assistance aux véhicules est acquise en zones 1 et 2.

**Frais médicaux:** remboursement jusqu'à € 1.000.000 pour une prime de € 50 par contrat.

**Assurance accidents de voyage:** en cas de décès ou d'invalidité permanente, par tranche de € 25.000, pour une prime de € 49 pour une personne ou € 87 pour une famille.

**Assurance bagages:** par tranche de € 1.000 pour une prime de € 65 (souscription conditionnée à la souscription de l'assurance accidents de voyage).

**Prolongation jusque 9 mois consécutifs à l'étranger:** € 53 pour 1 personne ou € 75 par famille.

Les contrats Reference famille et Excellence famille prévoient tous les deux la couverture des petits-enfants!

En cas d'hospitalisation ou de décès d'un membre de la famille, il est possible d'écourter votre séjour à l'étranger ou de rentrer anticipativement de l'étranger. Désormais, le retour peut également être prévu lorsqu'un membre de la famille est en phase terminale d'une maladie incurable et que son état nécessite des soins palliatifs.